

académie
Montpellier



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Aude
éducation
nationale

Carcassonne, le 14 juin 2018

Monsieur le maire
Mairie de Pexiora
Hôtel de Ville
11150 PEXIORA

division de la vie
des élèves

Affaire suivie par
Anne Pascale VERGNES DILIS

Téléphone
04 68 11 57 89
Télécopie
04 68 11 57 68
dive11@ac-montpellier.fr

67 rue Antoine Marty
11816 Carcassonne
cedex 9

Monsieur le maire,

Vous m'avez transmis, en vertu des dispositions de l'article D521-12 du code de l'éducation, une proposition d'adaptation à l'organisation de la semaine scolaire, établie conjointement avec le(s) conseil(s) d'école de votre commune, visant à organiser le temps scolaire hebdomadaire sur quatre jours à compter de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018, sur la base des horaires indiqués ci-dessous :

HORAIRES : **Lundi** : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Mardi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Le conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) qui s'est réuni le vendredi 1^{er} juin 2018 ayant été consulté sur cette demande de dérogation, j'autorise sa mise en place à compter de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Je vous prie de croire, monsieur le maire, à l'assurance de mes meilleures salutations.

Pour la rectrice, et par délégation
la directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Aude

Claudie FRANÇOIS GALLIN

CPI : IEN de circonscription